

RENDEZ-VOUS SUR L'EAU 2025



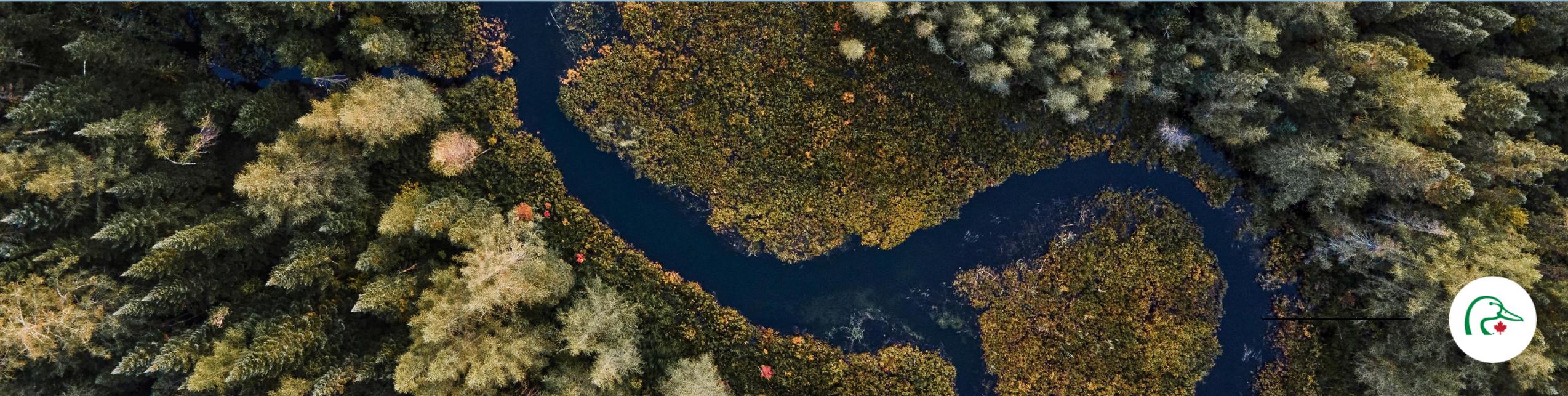
Les actions mises en place
autour des milieux humides

13 mai 2025



Notre mission

« Canards Illimités Canada conserve les milieux humides et les habitats qui s'y rattachent au bénéfice de la sauvagine nord-américaine et fait la promotion d'un environnement sain pour la faune et les humains. »



Canards Illimités Canada

En 1938, CIC a donné des ailes à la conservation des milieux humides au Canada et depuis, nos actions n'ont cessé de marquer l'histoire.



Acquisition



Restauration



**Technologie
de la
conservation**



**Gestion des
propriétés**



Au Québec



- Près de 50 employés
- 350 projets d'habitats sous notre responsabilité
- Plus de 40 000 hectares conservés
- CIC est partenaire dans plus de 6 projets de recherche au Québec



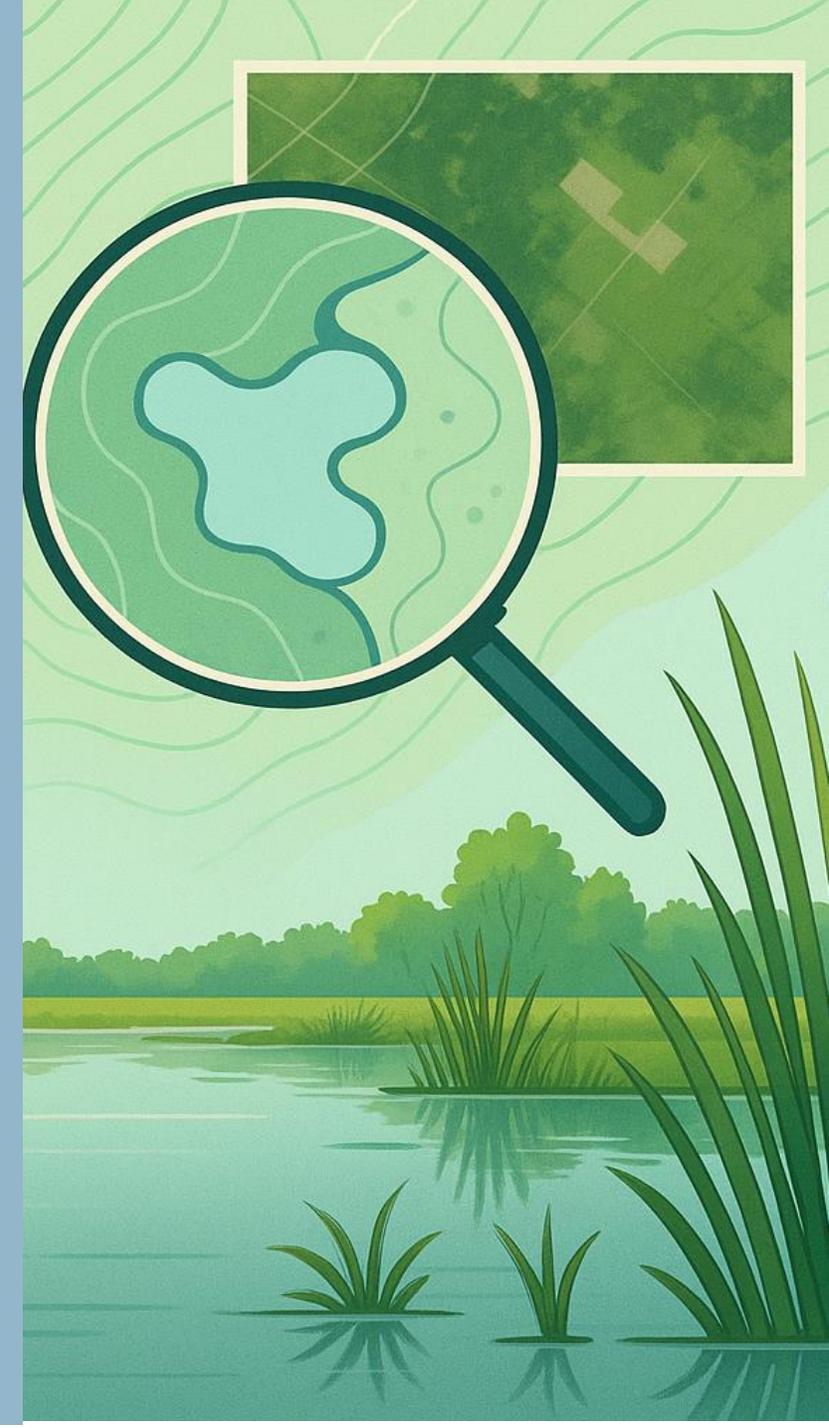
Le momentum de la conservation

- Engagements pris lors de la COP15 de Montréal en décembre 2022.
- Les problèmes soulevés avec le fonds de compensation (PRCMHH) représentent une occasion de se positionner comme des leaders incontournables.
- La dernière année en a été une de restructuration afin de saisir les occasions à ne pas manquer! Il faut agir maintenant!



CARTOGRAPHIE DÉTAILLÉE DES MILIEUX HUMIDES (CDMH) - TERRITOIRE HABITÉ DU SUD DU QUÉBEC

Présenté par Stéphanie Murray



Objectifs et avantages du projet global de CDMH

- **Fournir** un portrait **précis, homogène** et **à jour** des milieux humides.
- **Soutenir** les **décisions d'aménagement du territoire**, en cohérence avec la Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques.
- **Identifier** les milieux à **haute valeur écologique** et cibler les zones prioritaires pour la conservation.
- **Contribuer** aux engagements en matière **de biodiversité** et à **l'adaptation aux changements climatiques**.



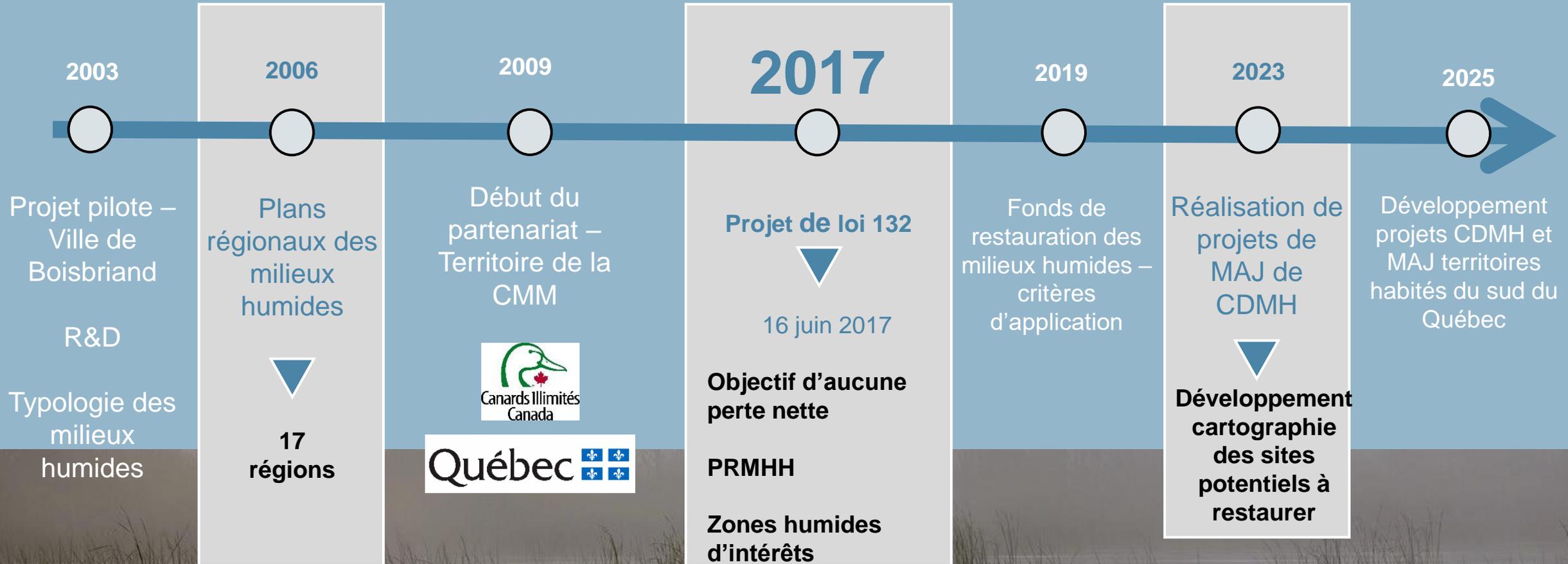
- **Financement partagé** entre les partenaires, favorisant la collaboration régionale.
- **Partage des connaissances** entre les intervenants, renforçant l'expertise collective.



- Base de données **intégrée, utilisée** et **reconnue** par le **MELCCFP**.
- **Appui** aux actions de conservation et de mise en valeur.



La petite histoire de CDMH au Québec



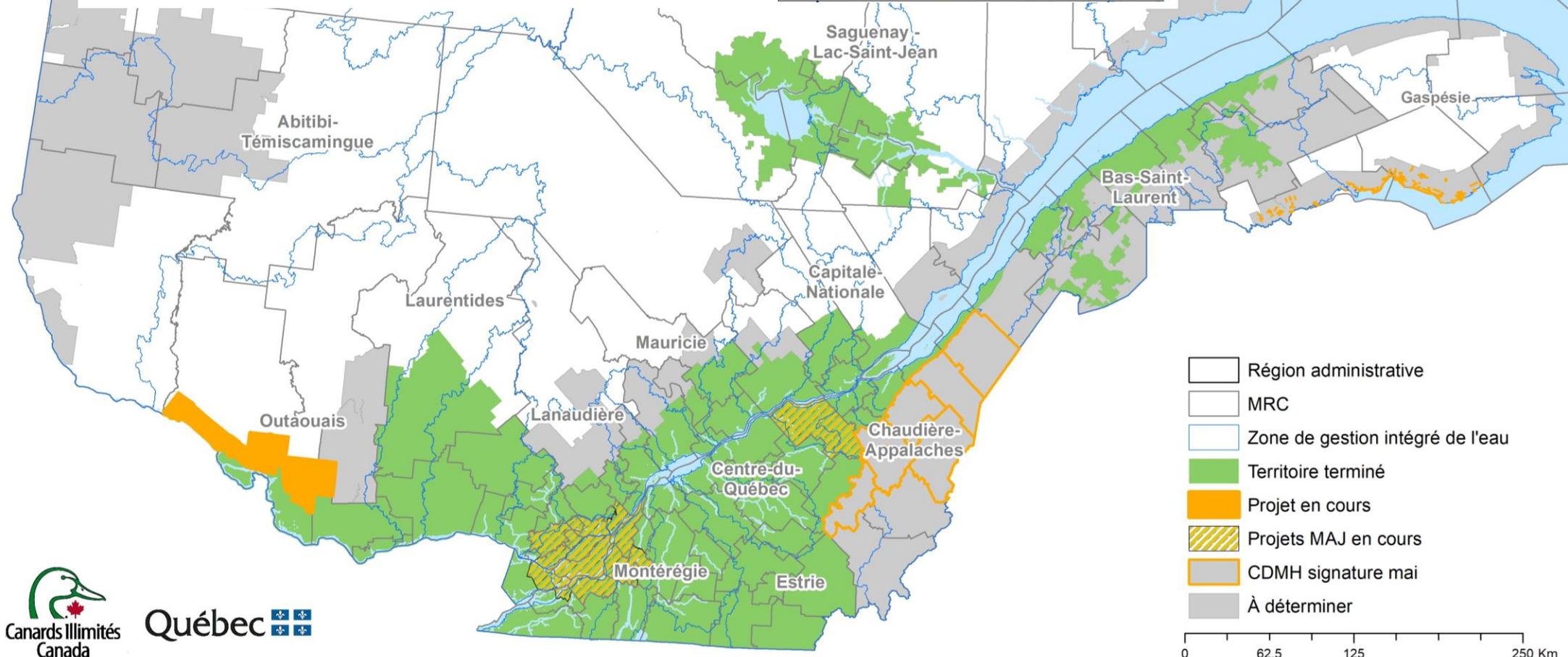
Avancement des travaux de cartographie détaillées des milieux humides 2009-2025



Superficie totale en MH	:	9 330 km²
Territoire cartographié	:	82 590 km²
% territoire cartographié en MH	:	11,3%
Territoire en développement	:	146 651 km²



371 254 MH identifiés



- Région administrative
- MRC
- Zone de gestion intégrée de l'eau
- Territoire terminé
- Projet en cours
- Projets MAJ en cours
- CDMH signature mai
- À déterminer



Équipe de réalisation :



Québec 



Méthodologie CDMH par photo- interprétation



Résumé des étapes Photo-interprétation



Photo-interprétation préliminaire (PI-1)



Validation terrain



Survol aérien



Intégration des connaissances terrain/ survol (PI-2)



Atelier validation avec les partenaires/harmonisation MELCCFP



Intégration des connaissances des partenaires (PI-3)

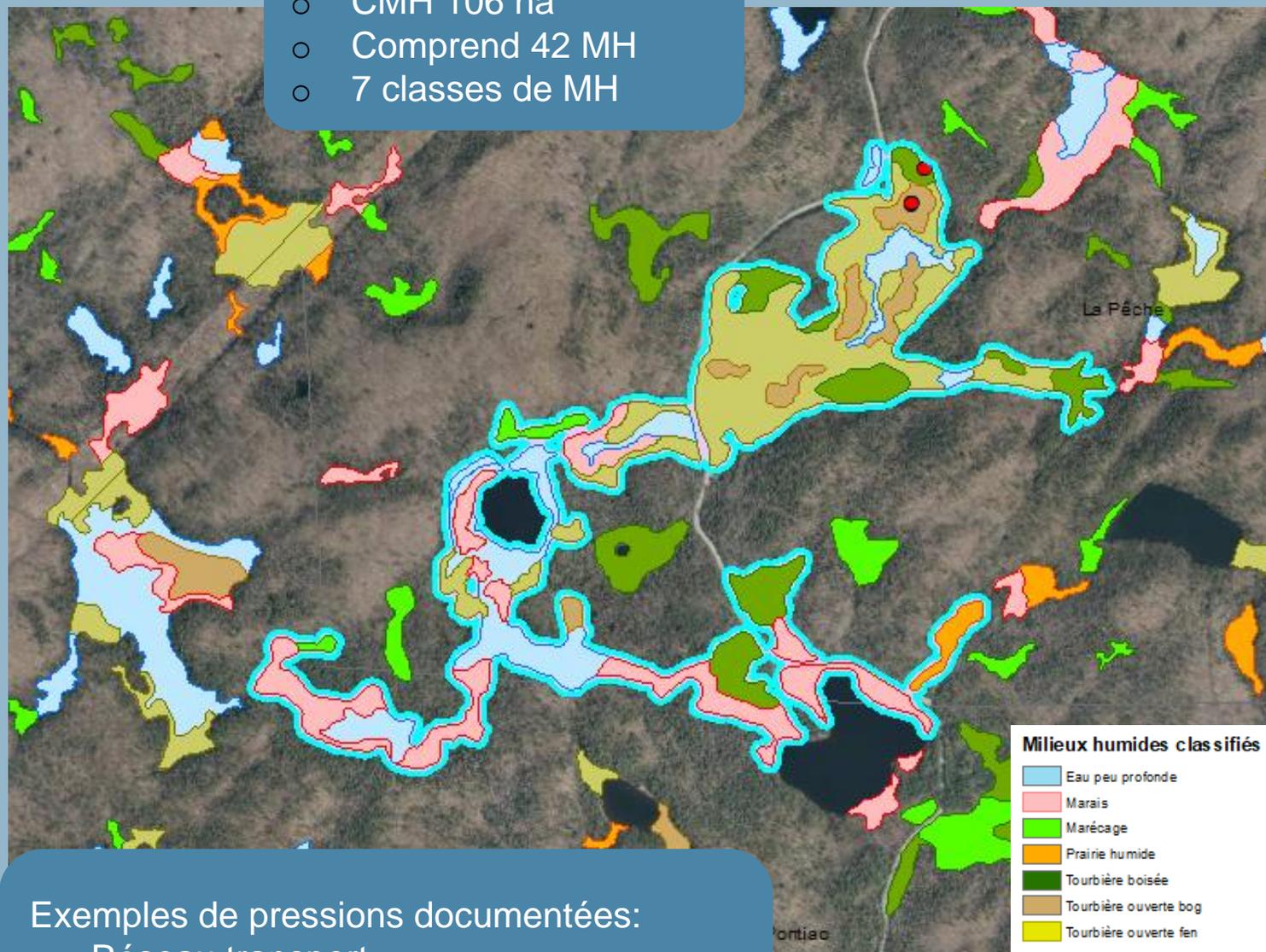


Réalisation des outils (pression, complexe, carte interactive...)





- CMH 106 ha
- Comprend 42 MH
- 7 classes de MH



Exemples de pressions documentées:

- Réseau transport
- Lignes de transport d'électricité (LTE)
- Activités forestières...



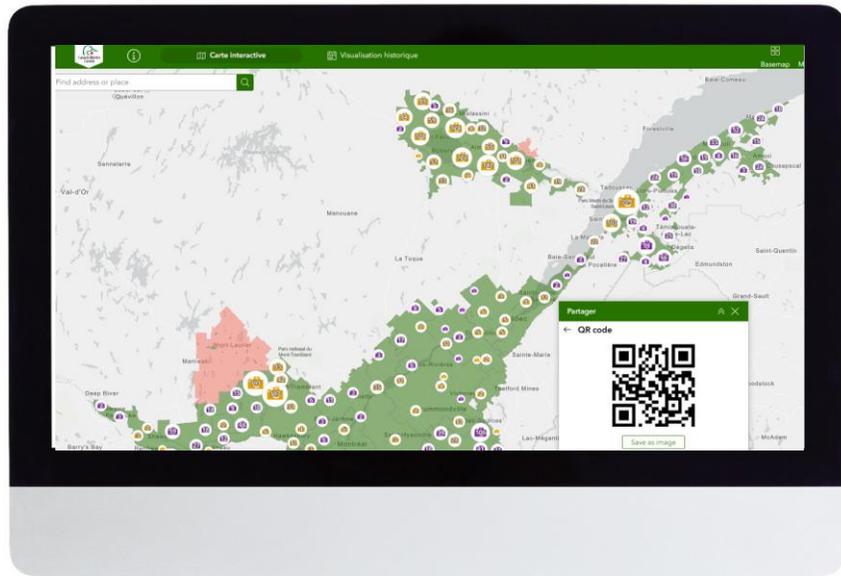
Les limites de la CDMH



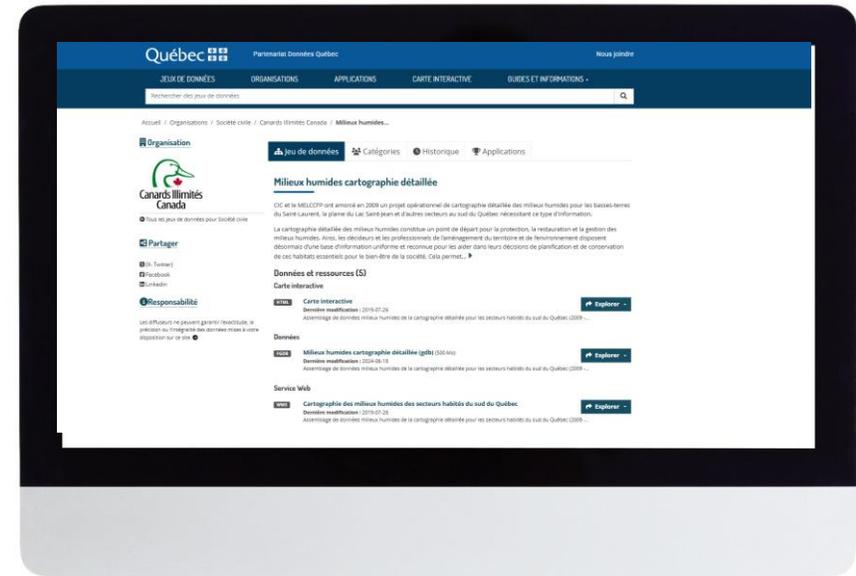
- La disponibilité des photos les plus récentes
- Photo-interprétation des milieux humides 0,3 hectare et plus (taille minimum)
- Validation sur le terrain réalisée pour un échantillon de milieux humides (environ 3 à 5 %)
- Ne remplace pas l'obligation de procéder à une visite de terrain



Outils interactifs disponibles pour tous



www.canards.ca



www.donneesquebec.ca



Formation

La cartographie des milieux humides et son application terrain

Credit photo: Delphine DePierre



Chaque journée de formation suivra le modèle suivant :

- Formation en salle en avant-midi;
- Formation sur le terrain en après-midi avec covoiturage.

Objectifs de la formation :

- Utiliser efficacement la cartographie détaillée de CIC;
- Se familiariser avec l'identification des milieux humides sur le terrain;
- Se familiariser avec les indicateurs hydrologiques;
- Caractérisation des sols hydromorphes.



Autres initiatives CDMH

- Analyse priorisation pour la conservation (protection)
- **Mise à jour de la CDMH** Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

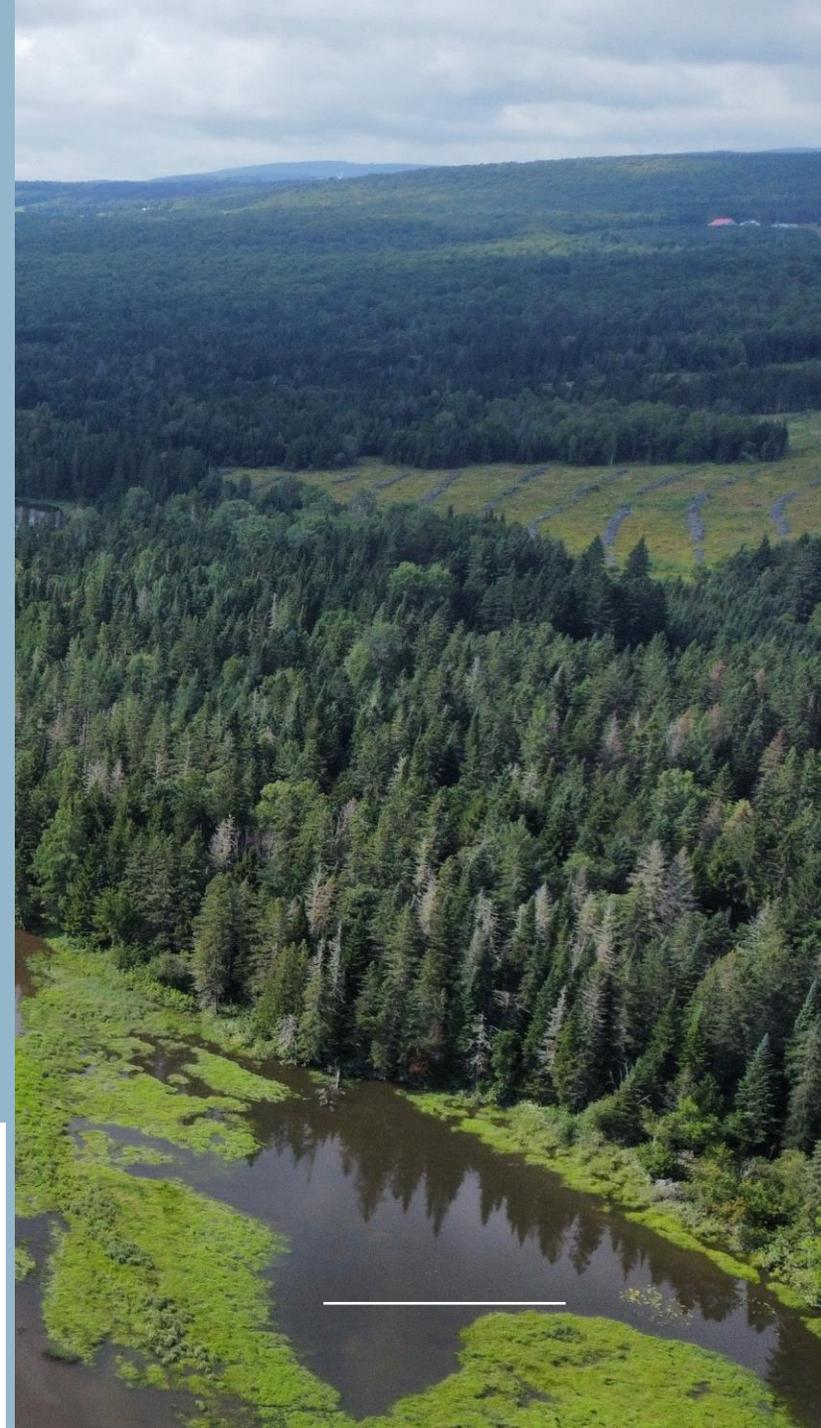


- **Identification des sites potentiels à la restauration**



CARTOGRAPHIE DES SITES POTENTIELS À LA RESTAURATION

Présenté par Sylvie Picard



Objectif

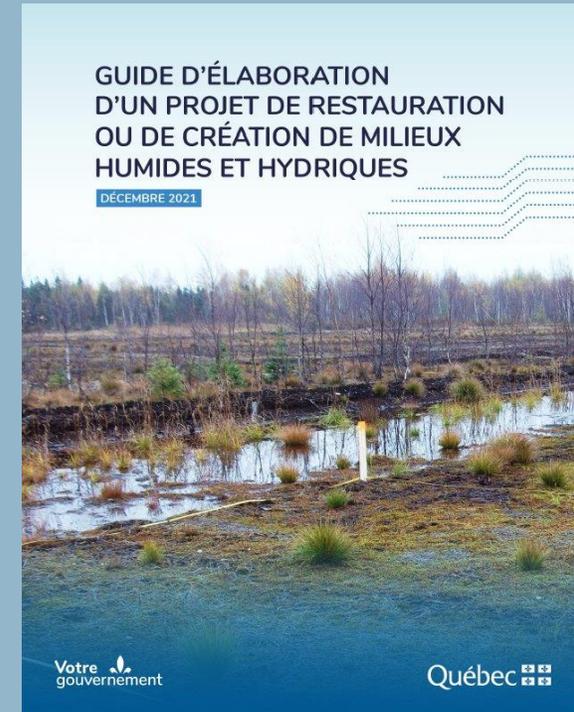
Produire et rendre disponible au public, d'ici mars 2026, une cartographie des sites potentiels pour la **restauration des milieux humides** pour la CMM

Restauration: « ...visent à amorcer ou à accélérer la régénération naturelle d'un écosystème dégradé, artificialisé ou **détruit**... »

- **Restauration d'un ancien milieu humide :** « ...vise la récupération de superficie et de fonctions du milieu humide perdu. »
- **Restauration d'un milieu humide dégradé :** « ...entraîne généralement une bonification des fonctions et de la biodiversité du milieu humide. »

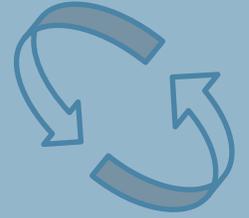
Création: « ...visent à convertir des milieux terrestres en nouveaux milieux humides... »

- *Prioriser la restauration vs la création*





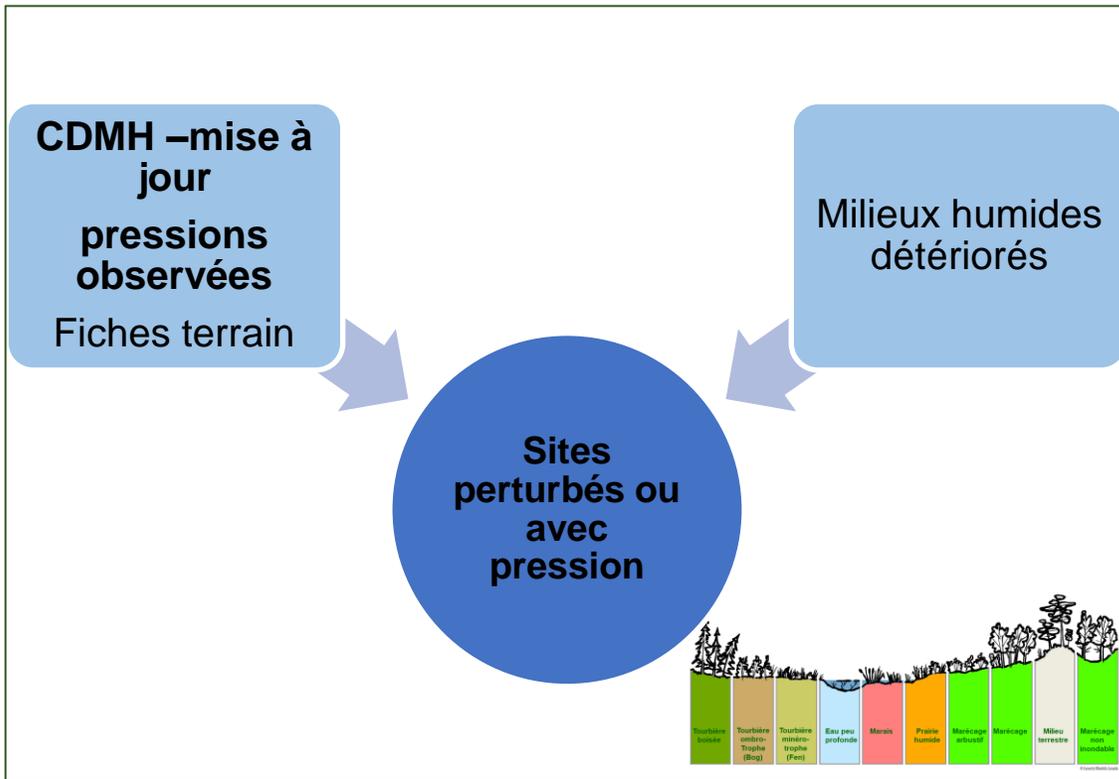
Étapes



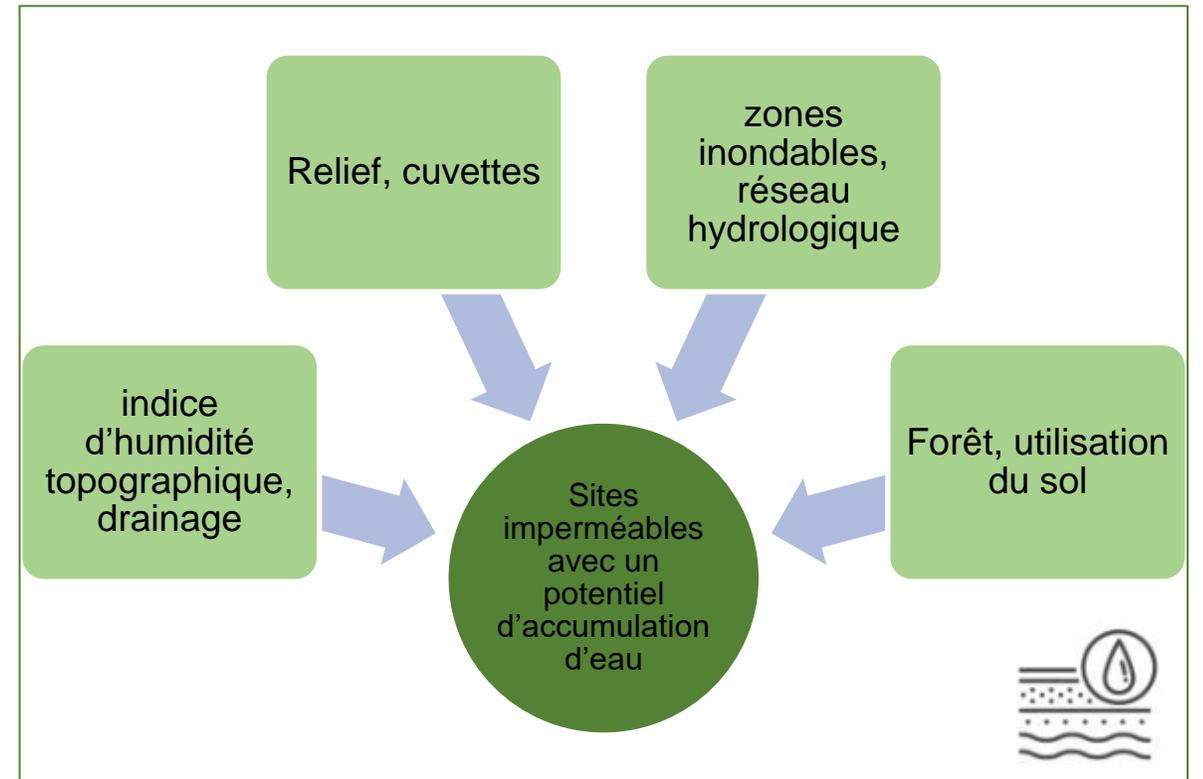
- Revue de littérature
- Consultation d'experts
- Analyse des données disponibles
- Tests du modèle pour les milieux terrestres
- Superposition des approches
- Résultats



Niveau 1

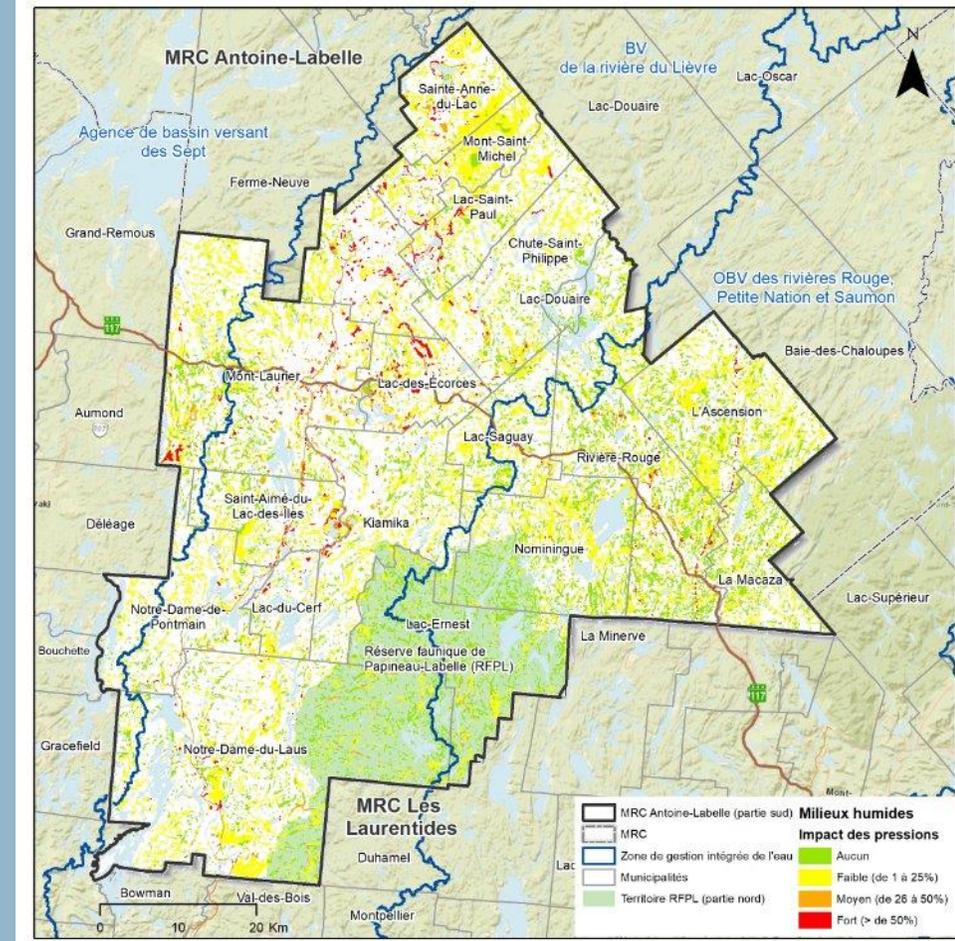


Niveau 2



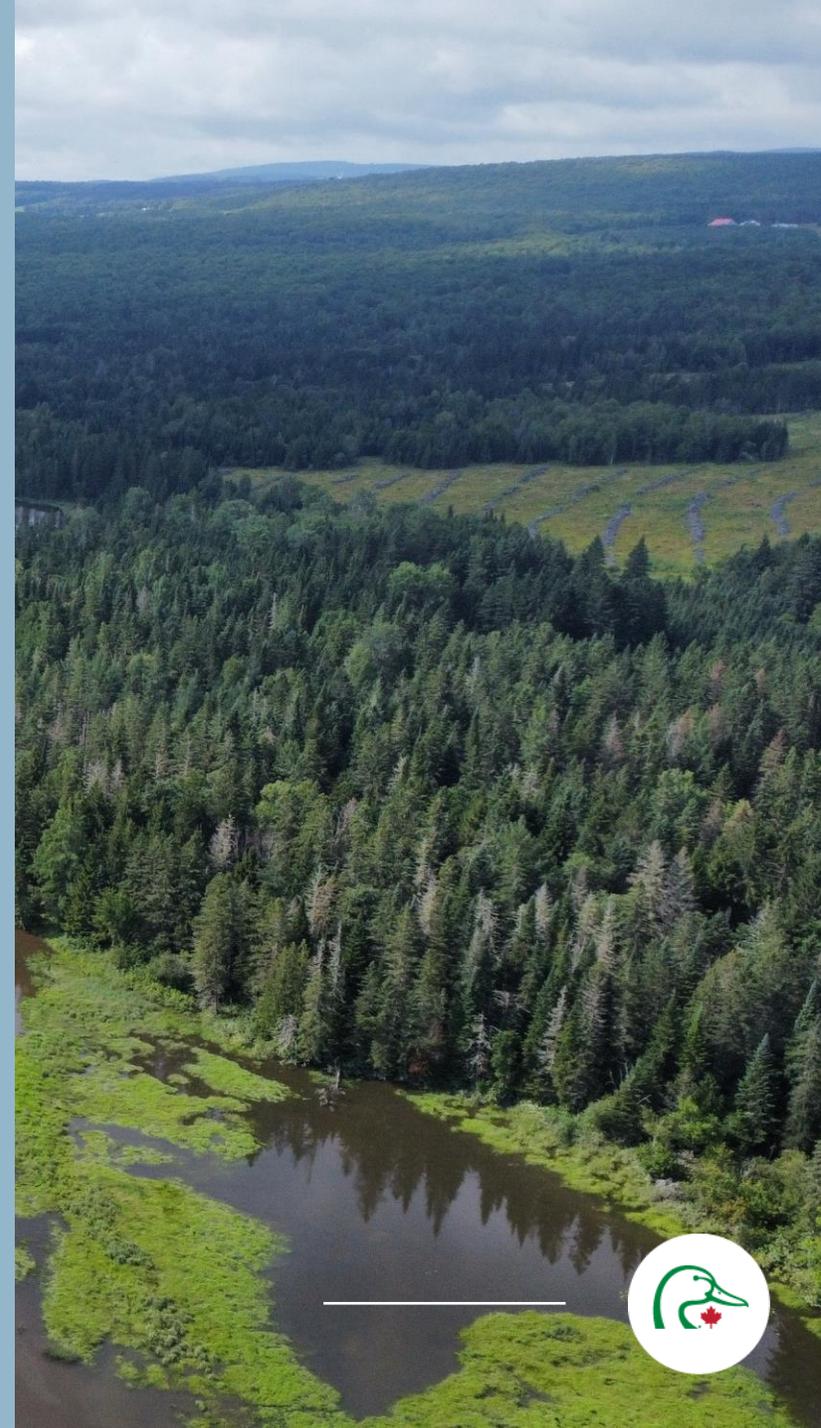
Résultats – à quoi s’attendre?

- PRMHH vs cartographie des sites potentiels
- Identifier des sites de restauration
 - Analyse pour évaluation du potentiel et idéation
- Première étape d’un projet pour :
 - Planification à l’échelle du paysage - prévisibilité
 - Priorisation
- Outil de communication



PRIORISATION DES SITES DE PROTECTION

Présenté par Émeline Sallé

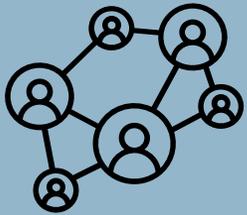


La conservation au Québec

Qu'entendons-nous par mesures de protection ?



Des moyens concrets, légaux ou volontaires pour conserver à long terme les écosystèmes naturels !



Ces mesures peuvent inclure :

- des **outils légaux** (servitudes, réserves naturelles, zonage)
- des **incitatifs fiscaux ou programmes d'aide**
- des **actions volontaires de propriétaires**
- des **acquisitions ou dons de terrains** par des organismes

Objectif : protéger 30 % de notre territoire terrestre et marin d'ici 2030 !



Les projets d'acquisition chez Canards Illimités Canada

Trois sources possibles ?

Initiative du propriétaire

Un propriétaire foncier communique directement avec nous parce qu'il souhaite protéger son terrain de façon permanente

Identification proactive

Nous ciblons des terrains stratégiques en fonction de nos outils de priorisation, par le bouche-à-oreille etc.

Collaboration avec les partenaires

Une municipalité, une MRC, un OBV ou un organisme de conservation nous approche pour collaborer à la protection d'un site jugé prioritaire dans leur planification

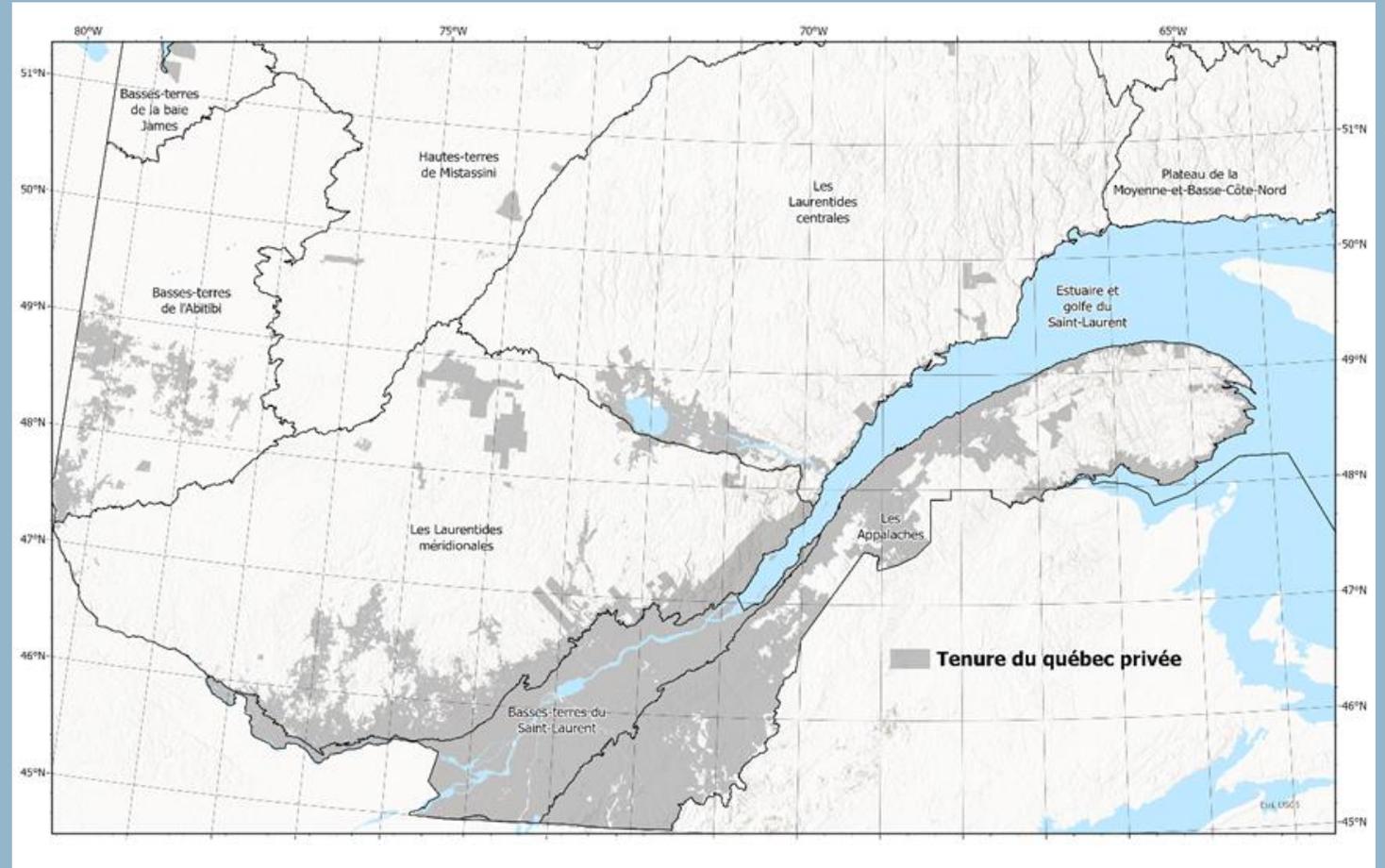


Définition de la base conceptuelle du projet

La portée, La vision, Les cibles de conservation

La portée :

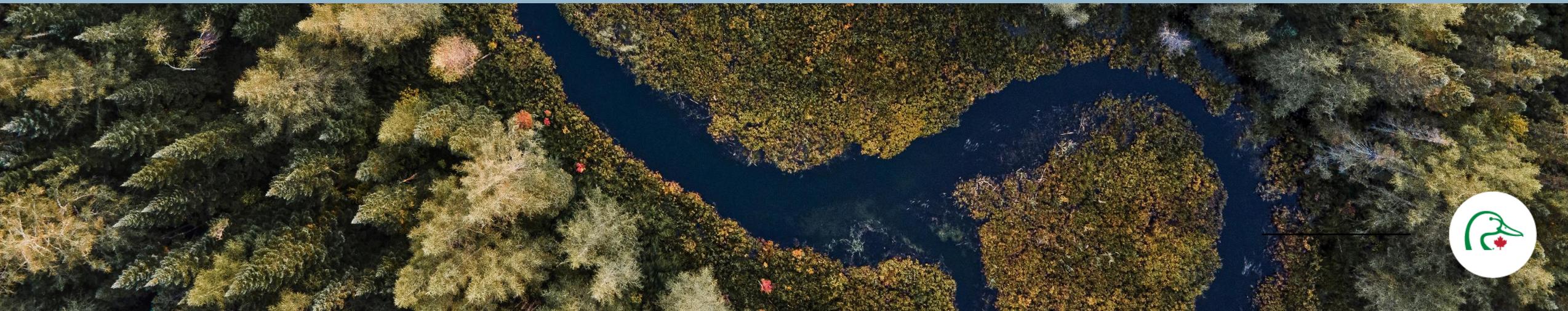
Projet axé sur la protection des milieux humides des provinces naturelles du Québec situées **au sud du 51ème parallèle, en terres privées**



La vision :

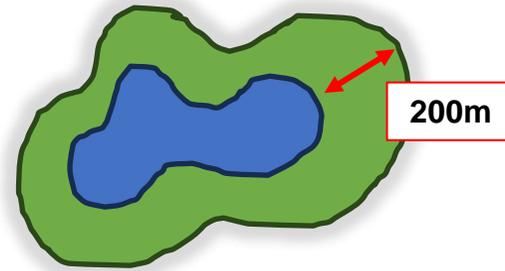
À quoi aspirons-nous ?

« En 2038, CIC-QC est reconnu comme **un acteur clef de la conservation des milieux humides**. CIC collabore avec les communautés, pour **protéger les grands corridors écologiques et de migration**, des provinces naturelles du Québec situées au sud du 51ème parallèle. Grâce aux efforts de CIC-QC, la **biodiversité spécifique aux milieux humides est préservée** et la **société continue de bénéficier des services écosystémiques** assurés par ces derniers. Par ses actions de protection en terres privées, CIC-QC contribue aussi à la **résilience et à l'adaptation aux changements climatiques** ».



Les cibles :

Choix d'une cible principale : **Complexes de milieux humides et terres adjacentes (zone tampon de 200m)**



Raisons du choix :

- Le complexe est un **bon indicateur** pour évaluer la diversité végétale d'un site
- Unité d'analyse **souvent retenue dans les rapports méthodologiques de priorisation** de MH à conserver
- Les écosystèmes humides sont souvent **organisés en complexes de façon naturelle**

*"Le concept de complexe correspond à un regroupement de milieux humides adjacents **OU** séparés par **une distance égale ou inférieure à 30 mètres**, sans égard à leur classe. Une zone tampon de 15 mètres est appliquée à tous les polygones de milieux humides et ceux qui se touchent sont considérés comme ayant une distance de moins de 30 mètres entre eux et sont regroupés dans un seul complexe (CIC 2020)".*



Les cibles :

Proposition : Nos cibles de conservation **prioritaires** sont les complexes de milieux humides (et terres adjacentes) abritant **totalemment** ou **partiellement** une ou plusieurs des sous-cibles suivantes :

- Éléments fauniques d'importance pour les espèces prioritaires du PCHE (espèces et habitats) *
- Éléments fauniques à haute valeur de conservation (espèces à statut, habitats fauniques non protégés et corridors écologiques) *
- Éléments floristiques à haute valeur de conservation (espèces à statut, habitats d'espèces floristiques menacées ou vulnérables non protégés) *

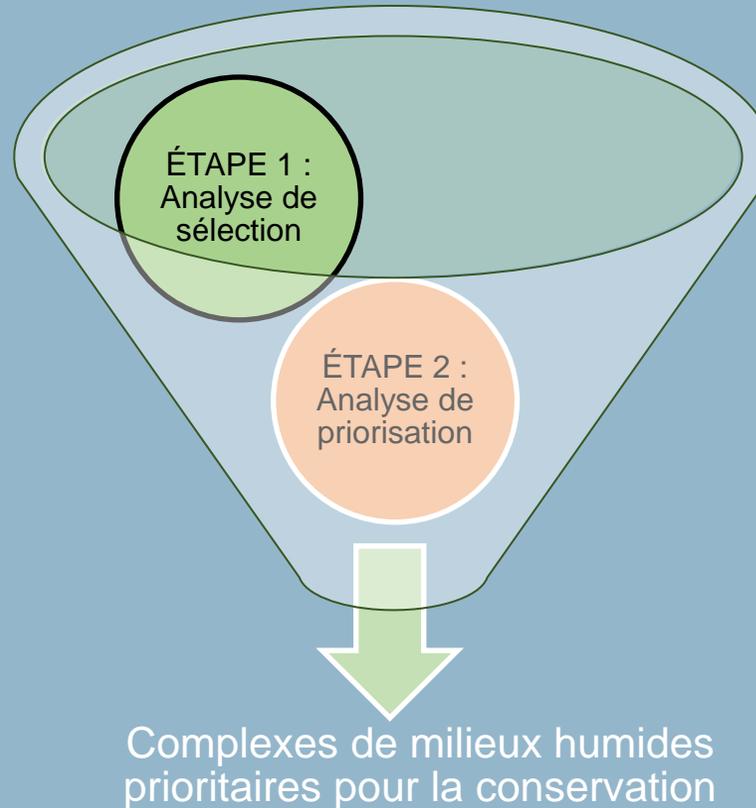
* associés aux habitats de type « milieux humides »



Méthodologie de priorisation

ÉTAPE 1 : LA SÉLECTION

- **Sélectionner les complexes de milieux humides présentant une haute importance pour la conservation.**
- Les critères intègrent les **orientations et grands objectifs de conservation visés par CIC** afin de prioriser les complexes de milieux humides essentiels à l'atteinte de ces objectifs.



ÉTAPE 2: LA PRIORISATION

- **Analyser et évaluer** les valeurs écologiques, hydrologiques, de biodiversité et de conservation de chacun des sites sélectionnés
- Les critères **permettent de mieux comprendre le rôle des complexes de milieux humides** dans le fonctionnement des écosystèmes québécois et **d'établir des priorités** de conservation.
- **L'étape de priorisation s'effectue au moyen d'une analyse multicritère** pour **classer** les sites sélectionnés selon des rangs de priorité pour leur conservation.



Nos critères de sélection — *Ce qui définit un complexe à haute valeur de conservation*

Pour CIC, un complexe de milieux humides est prioritaire dès lors qu'il répond **totalem**ent ou **partiellem**ent à au moins un des critères suivants :

(C1) Zones prioritaires du Plan Conjoint des Habitats de l'Est	X
(C2) Habitats fauniques et floristiques sans statut légal de protection	X
(C3) Occurrences d'espèces floristiques ou fauniques à statut déclaré comme menacé, vulnérable ou en voie de disparition	X
(C4) Irremplaçabilité	X
(C5) Proximité avec une aire protégée, un site à désignation légale de protection, un site de conservation volontaire ou avec site supportant un projet CIC	X
(C6) Priorités de conservation identifiées dans les études de partenaires et les différents atlas du territoire	X
(C7) Corridors écologiques de l'IQCÉ	X
(C8) Zones inondables récurrentes	X



Nos critères de priorisation

Objectifs de la priorisation :

Analyser et **évaluer** les valeurs écologiques, hydrologiques, de biodiversité et de conservation de chaque site retenu à l'étape de sélection.

La priorisation se fait au moyen d'une **analyse multicritère** pour classer les sites sélectionnés selon **des rangs de priorité** pour leur conservation :

- 1) Construction d'une **côte de valeur** et **définition des modalités d'évaluation**
- 2) Adoption d'un **système de pondération** (choix arbitraire des membres de l'équipe)

Catégorie d'indicateur	Critères de priorisation	Classe de critère (principal, secondaire)	Pondération (Choix de la valeur multiplicative de chacun des critères)
Indicateurs écologiques	Superficie	Principal	1,5
	Diversité du complexe	Secondaire	1
	Fragmentation	Secondaire	1
	Naturalité de la zone tampon	Secondaire	1
Indicateurs de biodiversité	Espèces à statut	Principal	1,5
	Habitat faunique / floristique d'intérêt	Principal	1,5
	Habitats/Espèces prioritaires du PCHE	Principal	1,5
	Rareté relative des types de milieux humides composant le complexe	Principal	1,5
Indicateurs hydrologiques et biogéochimiques	Proximité avec un cours d'eau	Secondaire	1
	Zones inondables récurrentes	Secondaire	1
	Contribution à la séquestration carbone	Secondaire	1
Indicateurs de conservation	Consolidation des aires protégées existantes et/ou gérées à des fins de conservation	Principal	1,5
	Sites d'intérêt pour la conservation	Principal	1,5

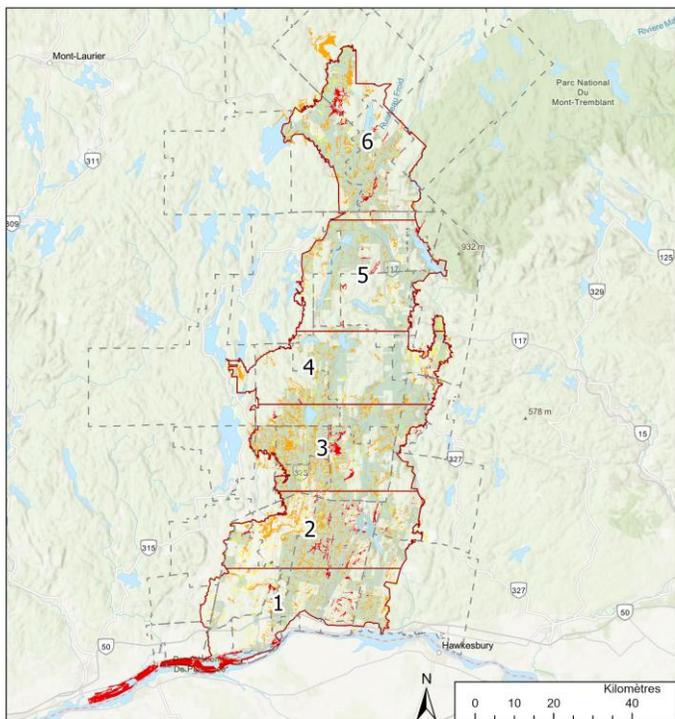
La pondération = le reflet de nos principales préoccupations



Résultats

Création d'un outil de reconnaissance fonctionnel – Cas du Corridor écologique Plaisance-Tremblant

Complexes de milieux humides identifiés comme "prioritaires" au sein du Corridor Plaisance-Tremblant



Nombres de complexes	
À considérer	2 573
Prioritaire	3 044
Hautement prioritaire	125
Total	5 742



Que retenir de l'outil ?

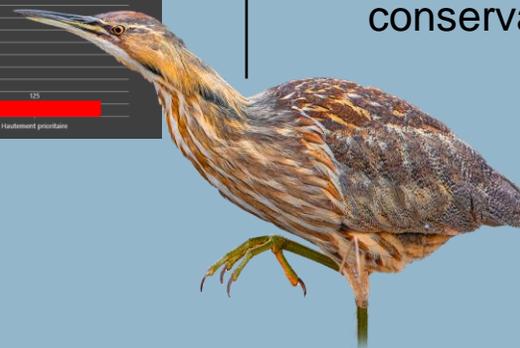
- Aide à planifier nos prochaines actions de protection
- Gain de temps pour les phases de prospection des chargés de projets
- Facilite les échanges et le partage de tâches avec les autres acteurs de la conservation *Qui va où ? Qui fait quoi ?*



Auteur: Emeline Salié
Chargée de projets en protection des habitats chez Canards Illimités Canada
Sources de données : Canards Illimités Canada, IGCE
Date de production: Avril 2025

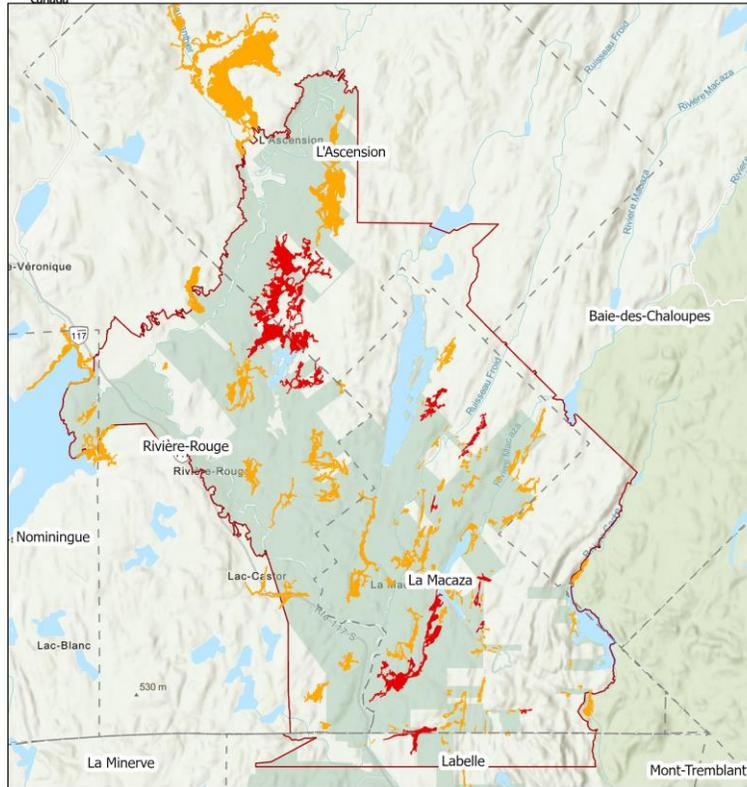
Service Layer Credits: Lote du cadastre;
World Topographic Map; Province of Ontario, Esri Canada; Esri;
TomTom; Garmin; SatGrids; FAO; METRNAS; USGS; EPA;
NPS; NRCan; Parks Canada
World Wildlife Fund; Esri; CGAR; USGS

4/24/2025 MD





Complexes de milieux humides identifiés comme prioritaires au sein de la zone 6 du Corridor Plaisance-Tremblant



Légende :

- Complexes de milieux humides "repriorisés" - Zone 6 du Corridor
- Niveau de priorité
- Hautelement prioritaire
- Prioritaire
- <toutes les autres valeurs>
- Zone 6 - Corridor Plaisance-
- Municipalités
- Plaisance-Tremblant
- Champ d'intervention de CIC (tenure privée, hors CPTAQ et AP)

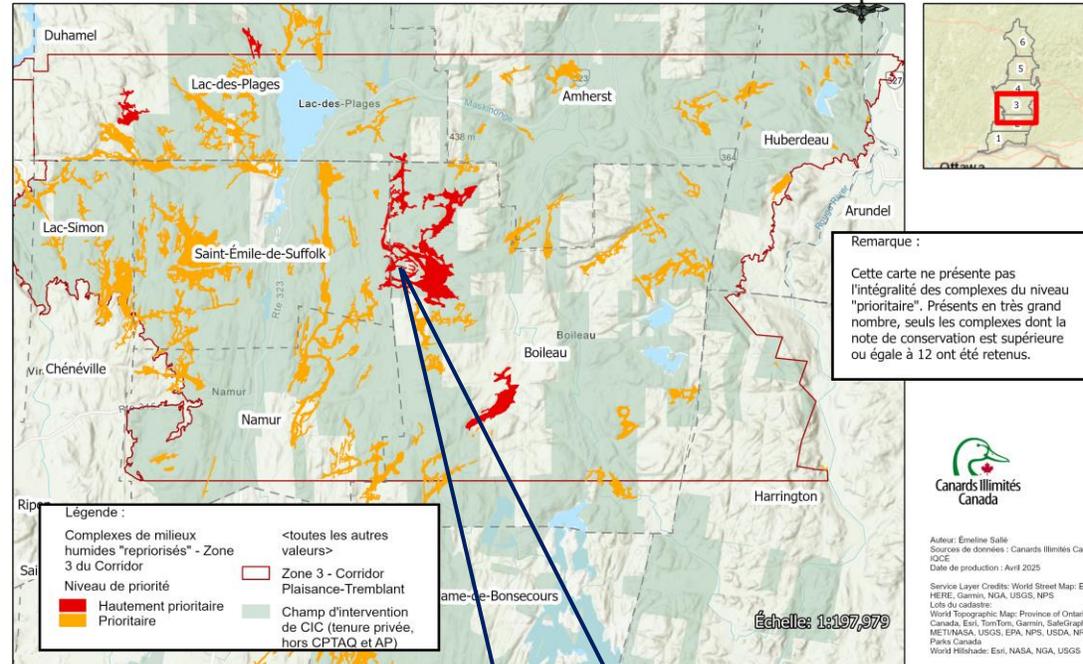
Remarque :

Pour "prioriser au mieux nos actions de conservation, dans la catégorie "prioritaire", seuls les complexes ayant obtenu une note de conservation supérieure ou égale à 12 ont été retenus.

Auteur: Emeline Salle
Sources de données: Canards Illimités Canada, IQCE
Date de production: Avril 2025
Service Layer Credits: World Street Map: Esri, HERE, Garmin, NGA, USGS, NPS
Lots du cadastre: World Topographic Map: Esri Canada, Esri, TomTom, Garmin, SafeGraph, METI/NASA, USGS, EPA, NPS, USDA, NRCAN, Parks Canada
World Hillshade: Esri, COIAR, USGS

Au total, 276 lots ont été identifiés

Complexes de milieux humides identifiés comme prioritaires au sein de la zone 3 du Corridor Plaisance-Tremblant.



Légende :

- Complexes de milieux humides "repriorisés" - Zone 3 du Corridor
- Niveau de priorité
- Hautelement prioritaire
- Prioritaire
- <toutes les autres valeurs>
- Zone 3 - Corridor Plaisance-Tremblant
- Champ d'intervention de CIC (tenure privée, hors CPTAQ et AP)

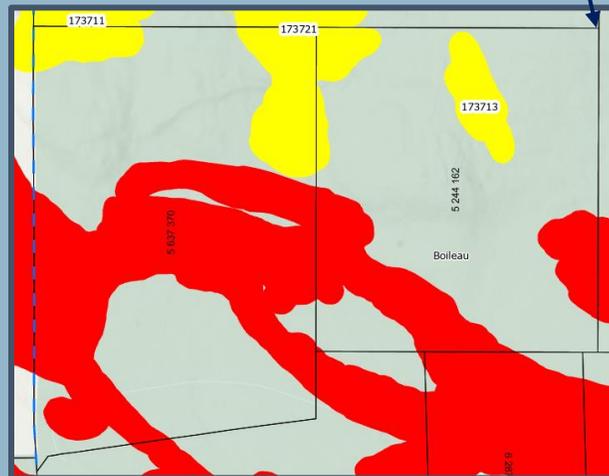
Remarque :

Cette carte ne présente pas l'intégralité des complexes du niveau "prioritaire". Présents en très grand nombre, seuls les complexes dont la note de conservation est supérieure ou égale à 12 ont été retenus.



Auteur: Emeline Salle
Sources de données: Canards Illimités Canada, IQCE
Date de production: Avril 2025
Service Layer Credits: World Street Map: Esri, HERE, Garmin, NGA, USGS, NPS
Lots du cadastre: World Topographic Map: Province of Ontario, Esri Canada, Esri, TomTom, Garmin, SafeGraph, METI/NASA, USGS, EPA, NPS, USDA, NRCAN, Parks Canada
World Hillshade: Esri, NASA, NGA, USGS

Échelle: 1:197,979



Le mot de la fin

**PRÈS DE 8 243 622,89 HA DE COMPLEXES
"HAUTEMENT PRIORITAIRES" ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS**

Au-delà des acquisitions, **quels autres types d'initiatives ou d'accompagnements souhaiteriez-vous voir Canards Illimités Canada développer** pour appuyer la conservation des milieux humides sur vos territoires ?

Ex. : soutien à l'élaboration de règlements municipaux, ententes de conservation etc.

Nous sommes prêts à collaborer !





Mobilisation

pour la restauration
des milieux humides au Québec



Présenté par Chrystel Losier

Cette initiative est financée par le Fonds bleu dans le cadre du Plan national de l'eau de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

Objectif du projet

Mobiliser les professionnels et les citoyens afin d'augmenter le nombre de projets de restauration des milieux humides au Québec.



Volets

1

Valorisation des connaissances



2

Formations



3

Accompagnement



4

Mobilisation citoyenne



5

Recherche



Volets



1

Valorisation des connaissances

- Revue de la littérature
- Revue des projets de CIC
- Entrevues
- **Carte narrative**



Volets

1



Valorisation des connaissances

- Revue de la littérature
- Revue des projets de CIC
- Entrevues
- **Carte narrative**

2



Formations

- Formation aux acteurs du milieu
- **5 jrs techniques**
- **5 jrs démonstration**



Volets

\$

3

Accompagnement

- 3 appels à initiatives
- Dépôt demandes de financement (PRCMHH, etc.)
- Soutien technique
- 25 000\$/organisme
- **20 initiatives**



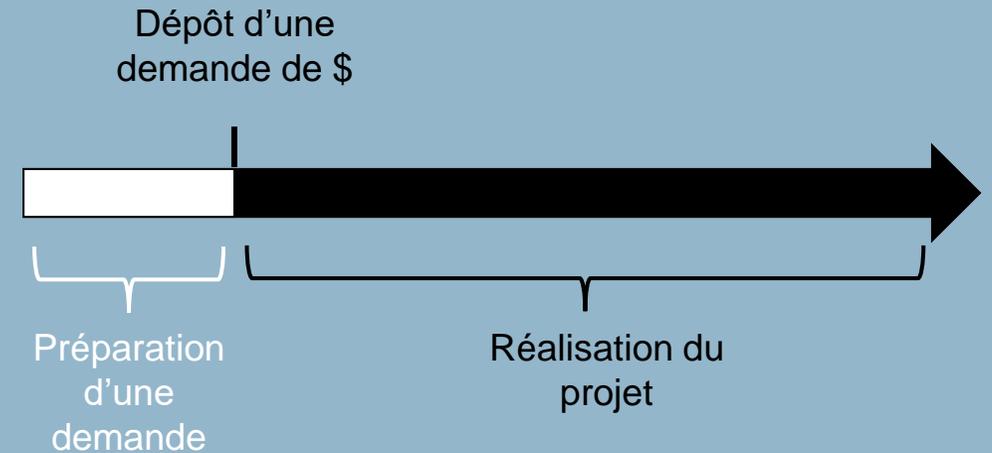
Volets

\$

3

Accompagnement

- 3 appels à initiatives
- Dépôt demandes de financement (PRCMHH, etc.)
- Soutien technique
- 25 000\$/organisme
- **20 initiatives**



Volets

4



Mobilisation citoyenne

- Réseau ambassadeur
- Séances d'information au public
- Trousse mise en action
- Séances d'idéations
- **Répertoire de projets potentiels**



Volets

4



Mobilisation citoyenne

- Réseau ambassadeur
- Séances d'information au public
- Trousse mise en action
- Séances d'idéations
- **Répertoire de projets potentiels**

5



Recherche

- **Projets de recherche**
- **Projet pilote**





Un site pour s'informer, participer et déposer des projets!

Notre site Web sera en ligne à l'été 2025

- Notions, expertises CIC
- Calendrier des activités (journées de terrain, visites de sites restaurés, etc.)
- Inscription des bénévoles
- Dépôt de projets de restauration

Et bien plus !

mobilisation@canards.ca



ATELIER DE PARTAGE DES DÉFIS



13 mai 2025



Cartographie

Discussion en groupe – 15 minutes

Chaque table forme un groupe de discussion - Question à discuter :

- Comment pourrions-nous collaborer pour faire progresser la cartographie détaillée des milieux humides et adapter nos outils à vos besoins, que ce soit en matière de formation, de formats, de types de données... ?

Sondage interactif – 3 minutes

Scannez le code QR pour participer

- Comment la cartographie détaillée des milieux humides soutient-elle vos actions de conservation et de gestion liées aux milieux humides?



Protection

Discussion en groupe – 15 minutes

Chaque table forme un groupe de discussion - Question à discuter :

- Quels sont, selon vous, les freins majeurs qui empêchent la protection à perpétuité des milieux humides dans votre territoire ou dans vos projets ?

Sondage interactif – 3 minutes

Scannez le code QR pour participer

- Comment Canards Illimités Canada peut-il contribuer concrètement à vos efforts pour repérer, protéger et conserver les milieux humides d'intérêt ?



Restauration

Discussion en groupe – 15 minutes

Chaque table forme un groupe de discussion - Question à discuter :

- Comment pourrions-nous, mieux soutenir et faire progresser la restauration des milieux humides, que ce soit par la collaboration, le partage de connaissances ou le développement d'outils adaptés ?

Sondage interactif – 3 minutes

Scannez le code QR pour participer

- Quels sont les principaux défis à relever pour favoriser la restauration des milieux humides dans votre secteur ou votre pratique ?





Avez-vous des questions ?

Pour nous contacter et en savoir plus, rendez-vous sur :

**Sur le site web de
Canards Illimités Canada**

Canards.ca

info@canards.ca

**Projet de Mobilisation
pour la restauration des
milieux humides**

mobilisation@canards.ca

Cartographie

outils@canards.ca

